

LA PECHE A L'ALBACORE DANS

Du 12 au 17 juin 1972 s'est tenue à Abidjan une réunion internationale d'experts en matière de recherche scientifique sur les thons, organisée par l'ORSTOM sous l'égide de l'ICCAT (Commission pour la Protection des Thons Atlantiques). Une quinzaine de chercheurs et de directeurs de laboratoires représentant les Etats-Unis, la Corée, le Japon, la France et la FAO ont constitué ce groupe de travail.

La France était représentée par 3 chercheurs de l'ORSTOM, le Dr J.-C. Le Guen (président) et MM. Champagnat (ORSTOM Dakar) et Fonteneau (ORSTOM Abidjan).

Cette réunion avait pour but d'analyser la situation actuelle de la pêcherie d'albacores puis d'évaluer ses perspectives de développement. Les experts réunis à Abidjan étaient aussi chargés d'envisager les différentes réglementations applica-

bles dans l'Atlantique pour une meilleure exploitation des stocks d'albacores.

L'ICCAT avait demandé en novembre 1971 de regrouper et d'analyser toutes les données disponibles sur le sujet. Trois laboratoires : Far Seas Fisheries Research Laboratory à Shimizu au Japon, Scripps Institution à La Jolla et ORSTOM d'Abidjan étaient responsables de ce travail. Les méthodes et les objectifs des traitements statistiques ayant été clairement définis, les experts présents à Abidjan ont pu disposer des données homogènes et abondantes qui avaient jusqu'alors fait défaut.

L'analyse de ces résultats a permis plusieurs conclusions intéressantes.

— L'augmentation de l'effort de pêche telle qu'on l'observe depuis trois ans avec l'apparition des grands senneurs français, américains, et espagnols s'est traduit non par une hausse mais par une diminution depuis 1970 des débarquements d'albacores (fig. 1 et 2). A ce stade de l'exploitation et si les conditions de la pêcherie restent les mêmes (mêmes secteurs de pêche, mêmes engins) on peut penser que l'augmentation de l'effort de pêche prévue pour les années à venir n'apportera pas une amélioration sensible de la capture totale.

— La pêche de l'albacore depuis 1970 porte de plus en plus sur les « recrues », c'est-à-dire sur les plus jeunes thons (on appelle recrues les plus petits poissons capturables par l'engin de pêche). Cette constatation est d'ailleurs classique et prévisible comme le montrent les figures 4 et 5. On constate que plus l'effort de pêche est important et plus la structure démographique de la population rajeunit.

Une étude classique en dynamique des populations consiste à calculer le poids de poissons que l'on pourra pêcher à partir de 1 000 recrues en fonction des conditions de la pêche. Ce résultat traduit le « rendement » du stock. La figure 6 montre la production en poids de 1 000 albacores en fonction de l'âge du recrutement et de l'effort de pêche. Le rendement augmente fortement si on capture les albacores non à partir d'un an mais plutôt à partir de 2 ans. Toutefois la figure 5 montre aussi que le bénéfice n'est vraiment intéressant que pour des efforts de pêche assez importants (qui sont ceux exercés actuellement dans l'Atlantique). L'âge de recrutement pour la flotille française étant situé entre un an et 1,5 an pendant 1970 et 1971, le fait de capturer seulement des poissons de plus de 2 ans aurait permis d'accroître de façon intéressante la production de la pêcherie.

La deuxième conséquence du rajeunissement des populations d'albacores est la forte diminution des rendements des palangriers asiatiques qui stagnent depuis 1965 malgré un effort de pêche réduit (fig. 3). Ceci est dû au fait que les thonniers asiatiques pêchent uniquement les adultes qui se trouvent vers 100 à 200 mètres de profondeur (alors que la pêche française de surface exploite surtout les jeunes) et sont donc particulièrement victimes de la diminution du nombre des gros albacores (figures 3 et 4).

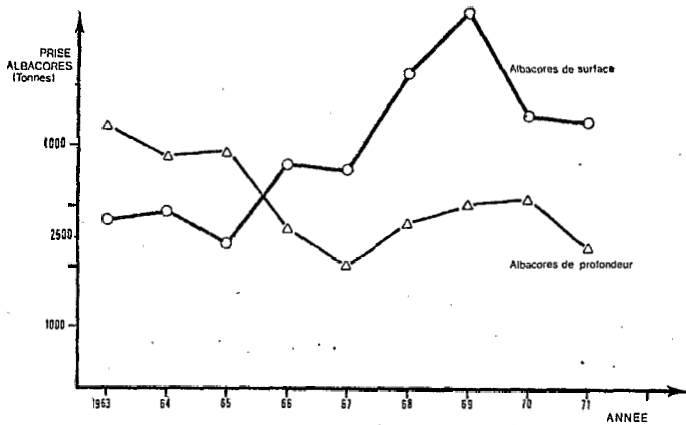


FIG 1: PRISES D'ALBACORE PAR LA PECHE DE SURFACE (FRANCE, U.S.A., ESPAGNE) ET LA PECHE DE PROFONDEUR (COREE, CHINE, JAPON)

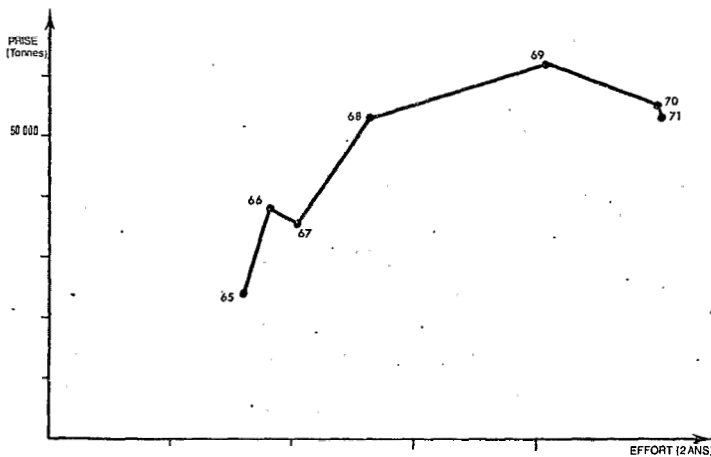


FIG 2: PRISE D'ALBACORE DE LA PECHE DE SURFACE EN FONCTION DE L'EFFORT DE PECHE (2 ANNEES PRECEDENTES)

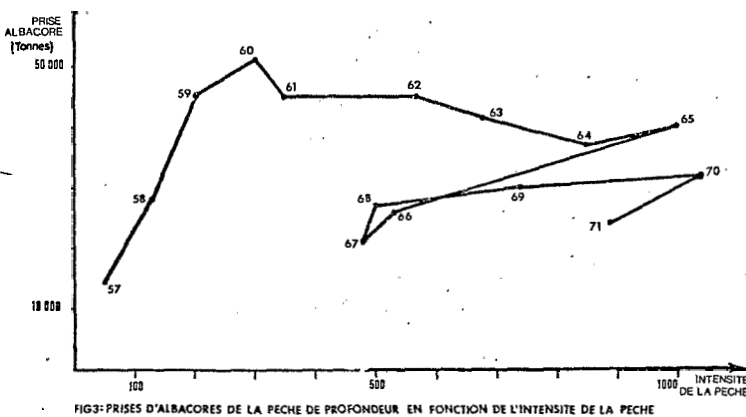


FIG 3: PRISES D'ALBACORES DE LA PECHE DE PROFONDEUR EN FONCTION DE L'INTENSITE DE LA PECHE

O. R. S. T. O. M.

Collection de Publications
n° 7181 Ocea.

ATLANTIQUE : situation actuelle et perspectives

Par A. FONTENEAU Océanographe Biologiste ORSTOM

La troisième conséquence éventuellement prévisible de la diminution du nombre des adultes qui sont les reproducteurs serait la diminution proportionnelle du nombre des œufs et donc des recrues. Rappelons que les thons sont immatures jusqu'à 2 ans et que leur coefficient de fécondité augmente avec l'âge. Fort heureusement les résultats actuels bien que fragmentaires semblent indiquer que la diminution du nombre des reproducteurs n'a pas entraîné une baisse sensible du recrutement. Cette constatation préliminaire demande à être vérifiée mais est conforme à des résultats obtenus pour différentes espèces de poissons et décrits par le modèle de Ricker. Ce modèle prévoit que le recrutement est relativement constant que le nombre des reproducteurs soit réduit ou important, le facteur limitant le nombre des recrues n'étant pas lié au nombre initial d'œufs mais aux conditions du milieu (toutefois les très faibles abondances de reproducteurs pourraient se traduire par des recrutements désastreux).

Des solutions pour l'exploitation rationnelle du stock

L'examen de la situation de la pêcherie montre donc que des mesures de réglementation seront nécessaires dans un proche avenir pour assurer une exploitation rationnelle du stock.

Les experts présents à Abidjan ont examiné différentes solutions :

— Contrôle de la prise totale ou de l'effort de pêche par l'application d'un quota portant sur la prise d'albacores (les autres espèces restant libres) ou sur le nombre de bateaux dans la zone actuelle de la pêche. Ces quotas qui n'ont pas été chiffrés auraient l'avantage d'obliger les grands senneurs à exploiter de nouvelles zones de pêche (Brésil, Océan Indien) et des espèces actuellement sous-exploitées comme le listao. Dans le Pacifique l'instauration d'un quota dans la zone côtière a augmenté considérablement l'exploitation des zones océaniques et celle des autres espèces.

— Contrôle de la taille minimum des albacores.

L'interdiction de capturer ou de débarquer de trop petits albacores permettrait théoriquement d'accroître la production de la pêcherie. D'un point de vue pratique le problème se complique parce que les thons sont très souvent en bancs composés d'un mélange de gros et de petits individus ; lors de la capture d'un de ces bancs, par un senneur par exemple, on constate que la mort rapide de tous les albacores ne permet pas de relâcher les jeunes individus. Un règlement tolérant un petit pourcentage de jeunes thons permettrait toutefois d'éviter les hécatombes volontaires de très jeunes individus (que font parfois certaines flottilles) en évitant de rejeter les jeunes albacores capturés non intentionnellement. L'interdiction de pêcher dans les secteurs de concentration des très jeunes albacores à certaines saisons est aussi envisagée.

La diminution du nombre des canneurs constatée ces dernières années est aussi, dans l'optique de la limitation des tailles, une tendance à encourager. En effet ce type de pêche exploite beaucoup plus que les senneurs, les jeunes thons.

En conclusion le stock d'albacores du Golfe de Guinée arrive actuellement à un

tournant de son exploitation où des accords internationaux de protection sont indispensables.

L'existence d'espèces de thonidés peu exploités actuellement comme le listao et de zones océaniques encore non exploitées permet cependant de croire au développement de la pêcherie.

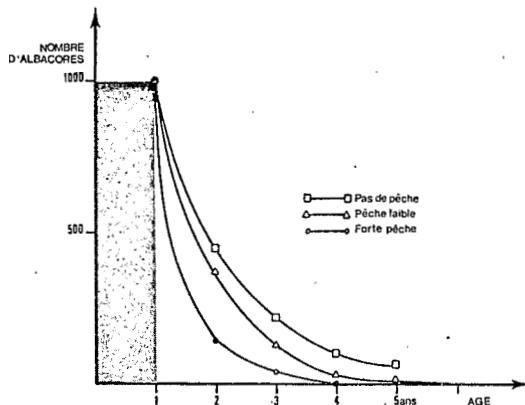


FIG 4: EVOLUTION D'UNE CLASSE D'AGE EXPRIMEE EN NOMBRE D'INDIVIDUS.

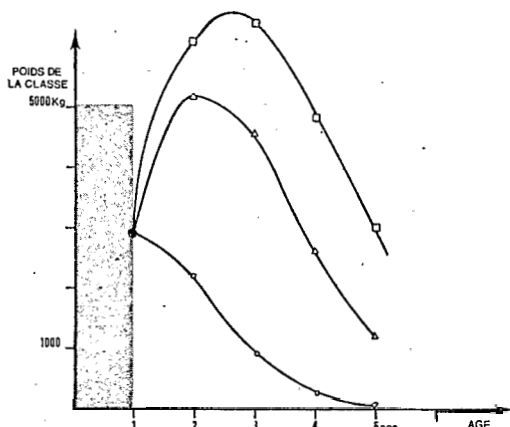


FIG 5: EVOLUTION D'UNE CLASSE D'AGE EXPRIMEE EN POIDS

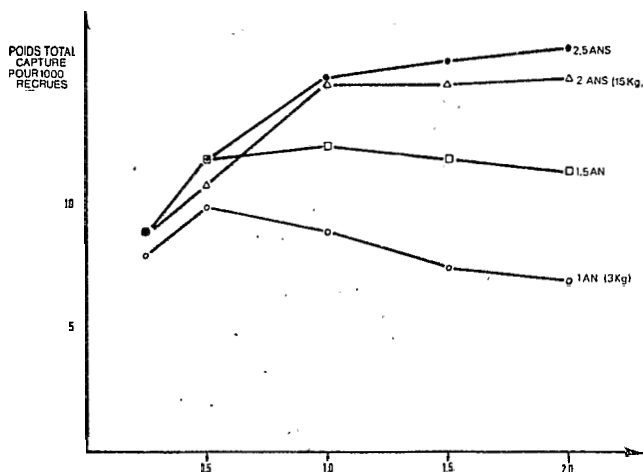


FIG 6: CAPTURE THEORIQUE REALISABLE SUR 1000 RECRUES EN FONCTION DE L'EFFORT DE PECHE ET DE L'AGE DES PLUS JEUNES ALBACORES

(Exprimé en mortalité due à la pêche F)